№ 62 — 19me année

Le numéro 10 centimes

Mardi 31 Mai 1921

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Cpte de chèques post. No II c 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.40
Réclames . . .		0.50	

Pour renseignements et devis s'adresser à PUBLICITAS S. A., SION.

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 2.25 par semestre et fr 4.50 par an

Téléphone N° 48

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois!

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.50
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	17.—	8.—	6.50
Envoi par numéro . . .	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 20 cts en plus —

Offres et demandes d'emplois

On demande

Sommelière

pour café-restaurant à Sion. S'adresser sous chiffre P. 2006 S à Publicitas, S. A. Sion

Chauffeur

bon mécanicien demandé pour petit garage. S'adresser sous chiffre P. 10064 S. à Publicitas S. A, Sion

Bonne d'enfant

sach. coudre cherche place aux Mayens. S'adres. s. chiffre M. H. au journal.

On demande

Jeune fille

propre, active et sachant cuire. Entrée immédiate.
Offres sous chiffre **P 1729 M à Publicitas, Montreux**

On cherche

personne sérieuse connaissant la cuisine, comme **bonne à tout faire** dans un petit ménage soigné. Gage 40 à 50 Fr. par mois. Ecrire avec certificats à **Mme Alchech à Bienne.**

On demande

une fille sachant cuire, pour tout faire à la Laiterie Centrale à Vevey.

Nous demandons

Colporteurs

dans tous les districts du Valais pour article spécialement autorisé et facile à placer

Forte commission

S'adresser Case 2039 Mont-Blanc, Genève.

Médecin suisse romand cherche poste pour la saison d'été. Adresser offres sous W 23209 L Publicitas S. A. Lausanne

On demande un

jeune garçon

comme employé de bureau. Gage initial: 100 frs. par mois.
S'adresser à « Calorie » S. A., Av. de la Gare, Sion.

OCCASION

Side-car Indian, entièrement remis à neuf, garanti parfait état de marche. 2600 frs. S'adresser R. Duruz, Pratifori, Sion

Break et chars

à vendre à prix dérisoires.
S'adres. sous chiffre P. 10064 S. à Publicitas, S. A Sion

BONNE OCCASION

à vendre pour cause de cessation de commerce

un orchestrion

en bon état.
Ecrire à **Publicitas, Lausanne** sous P. 1696 B.

Occasion

Poulailler à vendre

maisonnette démontable et courette entièrement fermée de toile métallique, le tout à l'état de neuf; 10 jeunes pondeuses Faverolles et Rhodes-Island.
S'adresser sous chiffre P. 1982 S., à Publicitas S. A, Sion

Automobile-Torpédo

Rochet-Schneider 18-24 HP, avec pont pour transformer en

Auto-Camionnette

à vendre à très bon compte.
Ecrire sous **P 23186 L Publicitas S. A. Lausanne.**

Camionnage de Sion et Sion-Transports

Les soussignés ont l'honneur d'aviser le public de Sion et environs, qu'ils commenceront un service régulier de camionnage à partir du 1er juin.
Par un service consciencieux et actif, ils espèrent mériter la confiance qu'ils sollicitent.

Transports par camions et chevaux pour toute destination

Entrepôts et bureaux: en gare Téléphone N° 193.
Conditions spéciales pour transport hors Sion
F. GOLLET, F. RIELLE et H. WERLEN

Concours cantonal des Musiques Valaisannes

les 4 et 5 juin prochains à MARTIGNY

Dimanche 5, Grand concert à la cantine ◆ Vins les plus réputés du canton ◆ Attractions diverses Grand Bal

AGNESINA A.

Menuisier-ébéniste. Montana-Vermala

J'avise mon honorable clientèle que j'ai transféré mon atelier vis-à-vis de M. Wisel, tapissier, derrière la pension Gianziana.
Grand choix d'encadrements à des prix très modérés
Vitrerie. Réparation soignée de meubles, etc.

AVIS

Mme Veuve Léon Hugon avise son honorable clientèle qu'elle a quitté le Café Industriel et a repris l'exploitation du **Café-Restaurant du Cheval-Blanc.** Elle espère que ses nombreux clients continueront à lui témoigner leur confiance qu'elle s'efforcera, comme par le passé, de mériter par des consommations de 1er choix. **Chambres meublées à louer**

Spécialités Dôle et vins fins

LA

Banque Populaire Valaisanne

(Société Anonyme) Cpte de chèques II c 6

SION

Reçoit des dépôts:
en OBLIGATIONS de 1 à 5 ans, au meilleur taux du jour
en CARNETS D'EPARNE au 4½ et 5%.
(dépôts depuis 5 francs)
Ouverture de comptes-courants en monnaies étrangères, paiements à l'Etranger et toutes opérations de

CHANGES

aux meilleures conditions

LA DIRECTION

C. Kissling, fabricant, Villeneuve

près Montreux. Tel. 39.
Fabrication de n'importe quel genre de cordages. Filets à foin (Filards) **sangles** pour stores, **engins de gymnastique, hamacs** etc.
Travail soigné. — Envois contre rembours.

PÊCHEURS

LA MAISON

HENRI MARTIN & Cie

Place Palud, 1, à **LAUSANNE**

possède un beau choix de tous les articles de pêche pour la rivière. Prix modérés.

Demandez le catalogue 1921

Gros et détail

Beaux domaines en FRANCE

sud-ouest, toutes grandeurs, très fertiles pour toutes cultures. Profitez du change. Demandez liste de prix et renseignements à **VIRET-THURIN, Av. d'Echallens, Lausanne.**

Fruits, Miels, Vins

du Pays et de l'Etranger

S. MEYTAIN, SION

RUE DE CONTHEY
Expédition par fûts depuis 50 fr.
Vente à l'emporter à partir de 2 litres. Prix modérés.
Achat de tous fruits au cours du jour

Les carreaux sont merveilleux de brillant, qui ne ferait pas l'éloge du **KRISIT!**

Attention

Arrivage continuel de jeunes mulets et chevaux de la Savoie. Vente et Echange. Facilités de paiements.
Roth & Mariéthoud Sion, Tél.166

Taches de rousseur,

toutes impuretés de la peau, rides, etc. effacées radicalement par les Produits « Guéma » d'après méthode spéciale, infaillible. Notices gratis et franco. S. A. Guéma Case Fusterie, D. V. Genève

Dames

Retards. Conseils discrets par Case Dara, Rhône 6303, Genève

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres

TAMPONS

Imprimerie Gessler, Sion

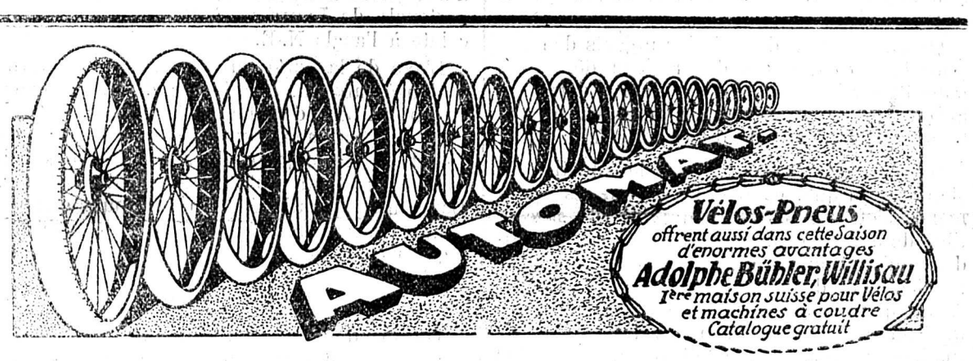

VENTE SENSATIONNELLE

en vue du

Printemps et de la Fête des Narcisses

Toutes ces marchandises, **des meilleures qualités sont vendues aux prix de fabrique les plus bas et en-dessous.**
Je viens de recevoir en outre **diverses nouveautés de saison** et autres, remarquable par leur **bienfacture** leur **bon goût** et leur **extrême bon marché notamment.**
1 lot voile, 1ère qualité, largeur 120 cm. à **Fr. 2.75** le m.
1 lot robes voile, broderie fine, large de 1.20 m. au prix de **Fr. 4.50** par m,
1 lot de très belles blouses, voile, mi-confectionnées, au prix exceptionnel de frs. 4.50 pièce.
1 lot d'allovers brodés, large de 1.20 m. à **Fr. 2.—** le m.
1 lot broderie large, spéciale pour cache-corsets et jupons, madapolam de première qualité, très belle broderie à **Fr. 2.50** et **2.75 par m.**
J'attire l'attention du public spécialement sur le fait que ces prix sont bien au-dessous du prix de revient et qu'il ne me sera plus possible de remplacer ces articles. Je conseille donc à mes clients, de bien vouloir faire leurs achats à temps.

Il sera vendu de plus les articles suivants:
1 lot toile blanchie, shirting et madapolam, très bonne qualité, sans apprêt; pour lingerie, largeur 82 cm. au prix de **frs. 0.95**, et 130 cm. large, macco très fin à **frs 2.10** et **2.60** le m.
1 lot toile écrue large de 80 cm., 65 ct. le m.
1 lot toile écrue pour draps, 1re qualité, double fil 170, 180 et 200 cm. de large à **Fr. 2.90, 3.50** et **3.90 le m.**
1 lot toile blanchie pour draps, qualité double fil 170, 180 et 190 cm. de large à **Fr. 3.90, 4.50** et **4.90 le m'**
1 lot cache-corsets, brodé fin, à **Fr. 2.20** pièce.
1 lot broderies naturelles, madapolam à **Fr. 1.50** et **2.50.**
1 lot de jupes baptiste pour enfants, brodées à **Fr. 4.50** pièce.
1 lot mouchoirs à Fr. 1.50, 2.50 et **5.50** la douzaine.

Nouvel arrivage
d'un lot combinaisons-jupons et pantalons pour dames, première qualité d'exécution très soignée, à **fr. 3.50** et **6.50 la pièce**
Toutes mes marchandises sont de bonne **fabrication suisse;** elles sont cotées à des prix tels, que malgré la crise, une nouvelle baisse n'est pas à prévoir d'ici longtemps.
Les ordres du dehors sont promptement exécutés.

GRAND

MAGASIN DE BLANC

BALE **Montreux** — R. BOTCHKO, 19, RUE DE LA GARE — ST-GALL **Montreux**

Commerce de

Chevaux et Mulets

Occasion unique

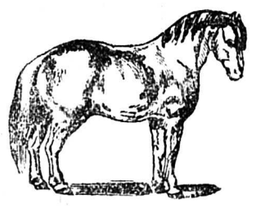

Occasion unique

Nouvel arrivage de mulets ragots français de 1re qualité.

Vente de confiance

Prix défiant toute concurrence du fait que nos achats se font directement chez les éleveurs.

Vente — **Facilité de paiement** — Echange

Gollet & Werlen

SION

Téléphones Nos 122 et 188

Le **LYSOFORM** supprime toute odeur ou germes putrides par son action **désinfectante, bactéricide et désodorante.** S'emploie pour chambre de malades, ustensiles, instruments de chirurgie, linges de pansements, etc. **Ne tache pas, n'est ni toxique ni caustique, est d'odeur agréable.** Dans toutes pharmacies et drogueries. **Gros:** Sté suisse d'Antiseptie, Lysoform, **Lausanne.**

Exigez la marque déposée: Lysoform

BEAU LARD

maigre, du pays

bien sec, est expédié depuis 3 kgs. à **frs. 6.—** le kg., ainsi que tout autre **article de charcuterie du pays et de 1re qualité** au plus bas prix du jour.

Conditions spéciales pour grosses quantités
Hôtels et Revendeurs
Charcuterie **BURNIER,** Place Palud, 5, **LAUSANNE**

2 wagons de

Viandes congelées

D'ARGENTINE

Quartier de devant	à fr. **2.80** le kg.
Quartier de derrière	**3.80**
Bouilli	à fr. **2.50** et **3.—**
Rôti	**3.50** et **4.—**
Belle graisse de rognon	**3.—**
Graisse fondue	**2.50**
Beau bœuf salé	**4.50**

Ces viandes sont de toute première qualité, importées directement à l'arrivée du vapeur, elles ont un aspect incomparable de fraîcheur, nous engageons donc vivement le public d'en profiter.
Expédition par retour du courrier.

Grande Boucherie Henri Huser S.A.

LAUSANNE **Téléphone 31.20**

ABONNEZ-VOUS AU

„Journal et Feuille d'Avis du Valais"

LETTRE DE PARIS

Dette allemande et Billets de Banque

La question des paiements à recevoir de l'Allemagne en vertu des décisions de Londres que le cabinet de Berlin a acceptées, se trouve donc réglée, aussi bien quant à l'importance de ces paiements qu'aux modalités envisagées pour assurer leur versement.

Mais il est évident que ces décisions ne nous donnent pas d'argent immédiat, elles prévoient cependant une mobilisation possible des bons que l'Allemagne doit remettre à la Commission des Réparations et qui représenteront la valeur de sa dette et consacreront ses engagements.

Or, la France a des besoins urgents d'argent pour la reconstruction des régions dévastées, pour l'amortissement de ses propres dettes à long terme et pour le remboursement de la fraction la plus criarde de sa dette flottante.

D'autre part, jusqu'à ce que la situation se stabilise, jusqu'à ce que les paiements allemands s'effectuent avec une régularité susceptible de donner confiance au monde, il est évident qu'on trouvera difficilement preneur pour le placement des bons qu'elle va émettre, Avant que ceux-ci aient une valeur d'échange quelconque, il convient d'attendre que la situation extérieure se stabilise sur toutes les frontières et que la paix ne soit plus à chaque instant remise en question par les multiples conflits que soulève l'application même des traités qui la réglementent. Cela peut demander un certain temps.

La solution la plus simple serait peut-être d'autoriser le gouvernement à émettre une grande quantité de billets de banque qui débarrasseraient définitivement le Trésor de soucis sans cesse renouvelés qui l'assaillent aux époques d'échéance et mettraient fin à la politique d'emprunts à jet continu qui nous ruine lentement.

Le Trésor vient encore de lancer une émission de bons de 500 francs à deux ans, à 6% avec prime de souscription de 15 fr. pendant la période d'émission. C'est une opération coûteuse.

Il est certain qu'une émission de billets de banque serait pour lui infiniment plus économique; plus d'intérêts à payer, plus de primes à supporter. Il s'agirait seulement de donner à cette émission un gage suffisant pour que la confiance du public dans notre papier-monnaie demeure entière, et que cette inflation fiduciaire n'ait pas pour conséquence d'entraîner une dépréciation quelconque de nos devises.

Mais, en donnant à cette émission notre créance sur l'Allemagne pour gage, nous lui donnerions par cela même une réelle valeur, car il est évident que la créance des alliés sur l'Allemagne se présente désormais entourée de garanties que renforce encore le fonctionnement à Berlin de la Commission de la Dette.

On peut donc envisager avec attention la combinaison que propose M. Paul Aubricot, député de Paris, avec un certain nombre de ses collègues et qui consiste essentiellement à autoriser le ministre des Finances à conclure une convention avec la Banque de France pour émettre, par tranches successives suivant les nécessités, jusqu'à concurrence de 150 milliards de francs, des billets de banque gages sur la dette allemande. Ces émissions seraient affectées par ordre de priorité aux travaux de reconstitution des régions dévastées, au remboursement des bons de la Défense nationale, à un amortissement important des rentes françaises permettant la réouverture du marché des emprunts de l'Etat français.

Dans la « Renaissance Politique et Littéraire », M. Aubriot a défendu le principe de cette proposition qui a soulevé des objections plus solides en apparence qu'en réalité, car la France a une fortune et une créance qui constituent des gages sérieux pour toutes les opérations de crédit intérieur qu'elle voudra faire.

Et où serait la différence, si les 60 milliards de bons de la Défense nationale étaient transformés en billets de banque? La différence serait que ces bons coûtent à l'Etat un intérêt énorme, sans compter tous les frais d'émission que les banques et sociétés de crédit empochent avec bonheur, mais qui n'en grèvent pas moins considérablement le budget, tandis que les billets que l'honnête et consciencieuse Banque de France serait autorisée à émettre ne coûteraient rien au Trésor.

La proposition de M. Aubriot vaut ce qu'elle vaut. Mais nous estimons qu'il faut y regarder deux fois avant de la repousser. Elle est simple, elle est logique. La France doit faire face à des obligations sacrées qui dépassent de beaucoup le cadre de son budget ordinaire. Ces obligations ont une contre-partie dans la créance que le traité de Versailles nous a donnée sur l'Allemagne. Mais le rythme des paiements que nous avons à effectuer est plus rapide que celui des paiements que nous avons à recevoir. Il faut donc monnayer les seconds pour pouvoir acquitter les premiers.

Et M. Aubriot ajoute: « Eh! bien, une opération de crédit claire, nette et saine s'offre à nous. Donnons à la Banque de France comme gage et garantie des billets de banque que nous lui emprunterons, dans la mesure de nos besoins, les obligations que nous donnera l'Allemagne et dont il faudra bien que notre ancienne ennemie assure, en dépit de toutes ses résistances, le service et l'amortissement. Cette opération comporte des risques et des inconvénients sans doute, mais elle présente aussi des avantages certains; elle ne demande rien à l'étranger, elle est économique pour l'Etat et comme elle dégagerait d'une façon définitive la Trésorerie et rééquilibrerait nos finances, notre change, loin d'être déprécié reprendrait au contraire toute sa valeur.

En tous les cas, il y a là une idée intéressante qu'il convient d'étudier à fond. J. S.

SUISSE

Un chef-d'œuvre de bureaucratie

A Zurich, on avait reçu au domicile d'une dame récemment décédée le bordereau de la déclaration d'impôt à remplir par la défunte et on l'avait renvoyé au bureau de l'impôt, avec la mention: décédée. L'autre jour, le bordereau est revenu au domicile de la défunte, enjolivé d'un bulletin écarlate sur lequel était imprimé cet avis: A faire signer par le contribuable.

Découverte archéologique

On a mis au jour, à Avenches, les vestiges d'une porte d'enceinte à l'endroit où la route cantonale de Lausanne à Berne franchit l'enceinte à l'angle N.-E.

L'axe de la porte qu'on vient de découvrir, prolongé, aboutit, sur le lac de Morat exactement au pont de Faoug. C'est par là qu'arrivent à Aventicum, convoyée par le lac de Morat, la pierre jaune du Jura, dont des édifices et l'enceinte tout entière furent construits. Les ornières pratiquées par les roues des pesantes charrettes se voient encore dans le dallage mis au jour.

Le lac monte

On mande de Genève que les progrès du lac sont rapides à ce point que de nombreux chantiers établis le long des quais ont été précipitamment évacués. Au Service des eaux on est convaincu que la progression continuera régulièrement. Depuis deux semaines, on suit une ligne nettement ascendante.

Le record de baisse (24.0) fut enregistré à fin avril. Aujourd'hui, nous sommes à 64.2 Le lac a donc monté de plus de 40 centimètres. L'agent chargé de l'enregistrement des côtes du lac, est persuadé que d'ici un mois, le niveau normal (1 m. 10) sera atteint.

Les essais faits dans la rade avec le vapeur « Lausanne », un des bateaux de la Compagnie générale de navigation qui ont le plus petit tirant d'eau, ont donné de bons résultats. Le gouvernail a touché le fond près du débarcadère du baromètre, au Jardin anglais. Malgré cet incident, on compte que les bateaux pourront atteindre tous les débarcadères de la rade dès mercredi, date de l'entrée en vigueur de l'horaire.

Emprunt des C. F. F.

Nous apprenons, d'après renseignements reçus de source autorisée, que l'émission actuelle se poursuit dans des conditions favorables de sorte qu'on prévoit déjà que le montant de cent millions sera dépassé.

Le public est rendu attentif au fait que le délai pour souscrire expire le 2 juin; le délai ne sera prolongé en aucun cas.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat approuve:

1) le projet présenté par la commission pour la répartition des dons aux victimes des inondations des 23-25 septembre 1920.

2) le projet présenté par la commission de secours a pour la répartition des dons aux victimes de l'incendie du 8 septembre 1920, à Trient.

— Il adopte le tarif des émoluments des notaires.

— Il autorise M. Louis Hitter, de Sierre, porteur du diplôme fédéral, à exercer l'art vétérinaire dans le canton.

— Il délègue son président M. Burgener et M. le Conseiller d'Etat Troillet à la fête cantonale des musiques, à Martigny, les 4 et 5 juin prochain.

— Il est pris acte, avec remerciements pour les services rendus, de la démission donnée par M. Raoul de Riedmatten, pour la fin de la période administrative, en qualité de membre du Conseil de l'Instruction publique.

— Le Conseil d'Etat approuve l'arrangement pour un secours entre la Confédération et le Canton du Valais, d'une part, et la Compagnie du chemin de fer de la Furka, d'autre part.

— M. Margelisch, employé à la Banque cantonale, est nommé 2me comptable adjoint au Département des Finances, en remplacement de M. Ch. Favre, lequel est nommé préposé au bureau des procès-verbaux, chasse, pêche, patentes d'auberges et de boissons distillées;

M. le notaire Ch. Girard, à Martigny-Ville, est nommé membre de la commission cantonale des chasseurs, en remplacement de M. P. de Cocatrix, démissionnaire;

M. Henri Steiner est nommé officier de l'état civil de l'arrondissement de Feschel.

— Le Conseil d'Etat décide de faire des démarches auprès de l'autorité fédérale en vue du maintien de la section des télégraphes à Sion.

— Il porte un arrêté proclamant M. le Préfet Cyrille Pitteloud, député au Conseil national en remplacement de M. Joseph Kuntschen, démissionnaire.

— Il décide de constituer la paroisse de Blatten en arrondissement d'état-civil séparé de celui de Kippel et nomme M. Rieder Joseph, officier d'état-civil de cet arrondissement.

— Le Conseil d'Etat estime que les dispositions du décret des finances concernant l'impôt sur la fortune des bourgeois ne sont pas applicables aux consortages et alpages de droit privé.

— Le lieutenant André Haenni, de Sion, est promu au grade de Ier lieutenant.

Tribunal cantonal

Dans sa séance du 27 mai courant le Tribunal cantonal a procédé aux nominations suivanntes:

Greffier du Tribunal cantonal: M. Otto de Chastonay, avocat, de Sierre domicilié à Sion.

Huissier du Tribunal cantonal: M. Jean Solioz, domicilié à Sion.

La variole

Depuis trois semaines environ plusieurs cas de variole ont éclaté sur divers points du territoire suisse; en particulier dans les cantons de Zurich, Bâle et Berne. La diffusion de cette maladie a été surtout due au fait d'une erreur de diagnostic du début: on a cru d'abord qu'il s'agissait de varicelle, tandis qu'en réalité il s'agissait bel et bien de variole. Dans le but de préserver le canton d'une épidémie de cette nature, il est instamment recommandé à la population de recourir aux médecins pour tous cas de varicelle afin qu'immédiatement puissent être prises toutes mesures utiles.

Il a été reconnu dans les cantons précités que la plupart des personnes atteintes de variole n'avaient pas été vaccinées. Il est donc d'un intérêt capital de recommander à toute personne non encore vaccinée, de se faire vacciner au plus tôt; le même conseil s'adresse également aux personnes qui n'ont pas été vaccinées depuis 10 ans. La vaccination générale est le seul moyen reconnu efficace pour enrayer une épidémie de variole.

En définitive, nous recommandons surtout aux personnes qui n'ont jamais été vaccinées, s'il en est encore, de subir au plus tôt ce traitement et à la population en général de faire traiter scientifiquement c'est à dire médicalement tous cas de varicelle.

Service cantonal d'hygiène.

Congrès des hygiénistes suisses à Sion

Comme nous l'avons annoncé, samedi matin s'est ouvert dans la salle du Grand Conseil, le congrès de l'Association suisse d'hygiène et de technique urbaine et celui de la section suisse de l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux.

La séance de samedi matin comptait 22 participants; elle était présidée par M. Thévoz (Fribourg) en l'absence de M. Archinard (Genève)

M. Thévoz a remercié les délégués de la commune de Sion de leur cordiale réception puis il a donné la parole à M. Henri de Preux, ingénieur cantonal, pour son exposé sur les forces hydrauliques en Valais.

Après avoir rappelé que, dans notre canton l'utilisation de l'eau pour l'irrigation et la force motrice remonte à une époque reculée, M. de Preux a parlé des primitives applications de la roue hydraulique, de la création le long de nos torrents, de moulins, scieries; puis de l'installation des usines électriques qui, à l'heure actuelle sont une source de richesse. Il a passé en revue différentes usines, indiquant leur système d'installation, la force utilisée et les produits chimiques et métallurgiques qui y sont fabriqués. A part cela la houille blanche procure l'éclairage à nos villes et même aux villages de la campagne et alimente nos petites industries.

Malgré les nombreuses concessions déjà accordées et mises en valeur, nous avons encore une quantité de forces hydrauliques disponibles. Ces forces seront peut-être plus difficiles à capter et plus coûteuses que celles qui ont été immédiatement utilisées; mais elles trouveront néanmoins peu à peu leur destination. Le moment viendra où l'on en fera l'application à l'agriculture et où nos cours d'eau iront alimenter des usines au loin, même hors de Suisse. On sait que l'Etat du Valais a déjà reçu une demande d'exportation en Alsace.

En terminant sa conférence très applaudie, M. de Preux formule le vœu que notre canton se place à l'avant-garde du progrès.

M. Thévoz remercie le conférencier de son exposé si richement documenté. Il ajoute: « Nous avons pu nous rendre compte du labeur des populations et des autorités valaisannes dans le développement de l'industie électrique, et nous savons combien l'avenir de ce canton donne encore d'espérances. »

M. l'ingénieur Paul Corboz, Directeur des Services Industriels, nous entretient ensuite de la question hydro-électrique dans la commune de Sion. Notre ville qui avait déjà l'installation du gaz dès 1899 et de l'eau dès 1901, commença, il y a vingt ans l'étude de la création d'une usine électrique municipale. Au début cela n'allait pas tout seul. La municipalisation du service électrique avait de nombreux adversaires. Enfin, l'assemblée primaire consentit à voter un crédit de 300,000 francs avec lequel on établit, aussi économiquement que possible la première usine de la Lienne. Dès 1908, déjà les deux groupes installés se révélèrent insuffisants et l'on dut créer un nouveau groupe de 350 HP. En 1912, il fallut encore étudier l'installation de nouvelles forces et la création d'une seconde usine. Les travaux commencés avec les débuts de la guerre se ressentirent des difficultés de cette période critique. Ils ne furent achevés qu'en 1916. La nouvelle usine une des plus récentes de ce genre en Suisse est établie d'après toutes les règles modernes. Il fallut en outre créer des bassins d'accumulation en prévision des basses eaux.

M. Corboz envisage la possibilité encore lointaine de l'utilisation du lac des Audanes qui constituerait un bassin d'accumulation naturel moyennant d'en rendre une partie du lit étanche. Il faudrait compter sur une dépense de six millions à laquelle la ville de Sion consentirait volontiers à participer pour une bonne part si un groupement intéressé voulait y apporter son appui financier. Ce bassin assurerait une production constante de 10.000 HP.

Dans la seconde partie de son exposé, M. Corboz parle de l'irrigation. La région comprise entre Riddes et Loèche est sans doute la plus sèche de la Suisse. La végétation n'y peut se développer que par les arrosages et dès l'antiquité on a créé des canaux d'irrigation « les bisses »; celui de Clavoz, par exemple, qui traverse le vignoble de Sion, est très ancien; il en est fait mention dans des documents qui datent de l'an mille. Beaucoup de ces travaux sont d'une ardiesse surprenante, surplombant des précipices, conduits à flanc de rocher sur de longs parcours.

Les nécessités de l'irrigation jouent parfois un rôle préjudiciable à la marche des usines électriques, les dispositions légales prévoyant que l'intérêt agricole prime celui des industries. C'est ce qui s'est produit à Sion ce printemps.

Le conférencier parle encore du service des eaux; il fait l'historique de la captation des sources de la Fille dont le débit régulier permet l'alimentation constante et suffisante de la ville.

Un échange de vues a lieu sur le problème de la pureté des eaux potables. La société avait désigné une commission chargée d'étudier cette question. Entre temps, le Conseil fédéral a édicté des dispositions concernant les mesures à prendre dans ce domaine par la Confédération et les cantons. L'activité de la dite commission est de ce fait complètement changée; tout ce qu'elle pourra faire c'est d'émettre des vœux.

Samedi après-midi, malgré le temps devenu brusquement pluvieux, les congressistes sont allés visiter nos usines électriques municipales de la Lienne, qui les ont vivement intéressés.

Dimanche matin une nouvelle séance a été tenue dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. On s'y est occupé de cours de vacances à l'usage des hygiénistes et techniciens municipaux et après un assez long débat, l'assemblée a décidé d'entrer en relations dans ce but avec le Département de l'Intérieur du canton de Vaud pour l'organisation de ces cours à l'Université de Lausanne.

M. le Dr. Roux (Lausanne) a rapporté sur le projet de création d'une bibliothèque, projet qui malgré d'actives démarches n'a pas abouti.

Dimanche après-midi a eu lieu une excursion à Savièse. Ce matin, lundi, les congressistes devaient visiter l'usine de Chippis; mais l'autorisation ne leur en ayant pas été accordée, ils ont opté pour la fabrique de conserves de Saxon.

M. le Rd. Doyen J.-B. Delaloye

Lundi dernier est mort à l'Hôpital de Sion où il était en traitement, M. le Rd. Doyen Jean-Baptiste Delaloye, d'Ardon. Une crise d'appendicite avait heureusement été conjurée quand une embolie enleva subitement le malade, au moment où l'on se réjouissait de sa guérison

La mort de ce prêtre distingué est une grande perte pour le diocèse de Sion, pour ses paroissiens, pour sa famille et pour ses nombreux amis.

M. Delaloye est né en 1856, au sein d'une famille où les traditions religieuses furent toujours sacrées, et qui a fourni plusieurs membres distingués au clergé tant séculier que régulier.

Elevé en partie au foyer paternel et chez son oncle, le Rd. Curé de Vionnaz, M. Gabriel Delaloye, de regrettée mémoire, le jeune Jean-Baptiste fit ses études classiques à Sion et à St-Maurice, où son intelligence très viev, sa piété exemplaire lui valurent l'estime et l'affection de tous ses professeurs. Entré au Séminaire diocésain en 1875 il fut ordonné prêtre en 1879 et célébra sa première messe dans son village natal. Il débuta comme vicaire à Vissoie, cure desservie par M. l'abbé Rouaz, atteint par l'âge et les infirmités et fut en réalité le véritable administrateur de cette importante paroisse. En dépit des efforts de ses paroissiens pour le voir remplacer le titulaire à sa mort, Mgr Jardinier l'envoya à Massongex où il resta de 1882 à 1887 et où son souvenir est encore dans tous les cœurs. Il passa ensuite cinq ans à la tête de la grande paroisse de Chamoson et y exerça un ministère des plus féconds en y faisant surgir les institutions les plus pieuses et les plus heureuses.

En 1893, Mgr Jardinier nomma M. Delaloye curé d'Ardon et doyen du décanat. Ce qu'il a fait pour sa chère et dernière paroisse, ses paroissiens ne l'oublieront jamais, et le témoignage éclatant qu'ils lui ont rendu le jour de ses funérailles, l'admirable oraison funèbre prononcée ce même jour, du haut de la chaire, par M. le Rd. Chanoine de Stockalper, sont des gages éloquents de l'impérissable souvenir qu'il y a laissé.

Disciple fidèle du Christ, le vénéré défunt a marché dignement sur ses traces, il a semé à pleines mains la parole de Dieu et les bonnes œuvres, il a été le bon Samaritain et le bon pasteur, la charité remplissait toute son âme, et l'auréole de la Vertu resplendissait sur son front, sa main gauche a ignoré le bien que faisait sa main droite.

On peut, sans peur du démenti, appeler le doyen Delaloye, le Curé d'Ars valaisan, il n'y aurait que son extrême modestie sa touchante humilité, qui s'en offusqueraient.

Que vous dirai-je des funérailles de ce saint homme? Il faut avoir vu cette énorme affluence, entendu les harmonies funèbres qui ont salué son cercueil, la voix émue de son panégyriste, senti et partagé l'émotion profonde qui remplissait la nef et les voûtes sacrées, il faut avoir vu couler les larmes de ceux que la douleur étreignait, pour comprendre toute la grandeur d'âme du défunt et toute la vive et sincère affection de ceux qui le pleurent.

Un tel spectacle est réconfortant, il a été un baume à la douleur de sa famille et de ses nombreux amis. A. D.

FAITS DIVERS

Tir de retardataires

Les cours de tir pour les retardataires de 1920 auront lieu à Sion le 6 juin pour les militaires valaisans du Rég. Inf. mont. 6 et du Rég. 51 de landwehr; le 7 juin pour les hommes des armes spéciales, astreints à ce tir, Bn mont. 3 et forts de St-Maurice; le 9 juin pour les hommes incorporés dans d'autres unités ou corps de troupes et habitant actuellement le 6me arrondissement.

Les hommes qui sont restés, c'est à dire ceux qui n'ont pas rempli les conditions, ne doivent pas se présenter; par contre doivent suivre le cours tous les militaires qui n'ont pas terminé leurs exercices. Seront dispensés les hommes astreints au tir qui seront à même de prouver qu'ils ont été empêchés de remplir leurs obligations par la maladie ou leur absence du pays. Les recrues ne sont pas astreintes au cours obligatoire.

Cours itinérants

Le Département de l'Intérieur organise des cours itinérants et gratuits d'un jour, dans le but d'initier les intéressés dans la préparation des présures naturelles et des cultures pures (azis sélectionnés).

Tous les fromagers (fruitiers) sont invités à l'un de ces cours qui se donneront théoriquement et pratiquement dans les localités suivantes:

A Bramois, mercredi 1er juin, à 9 heures à la laiterie Nouvelle.

A Orsières, vendredi, 3 juin à 9 heures à la laiterie du Milieu de Ville;

A Prareyer, s. Bagnes, samedi 4 juin à 9 heures à la laiterie de Prareyer.

Concours cantonal des musiques valaisannes

CONSTRUCTIONS-CONCERTS

A mesure que le grand jour approche une fiévreuse activité s'empare de tous les comités. Les différentes constructions s'élèvent comme par enchantement: Sur la place centrale, c'est un arc de triomphe dû au goût exquis de M. Pasquier, architecte; sur la patinoire, le vaste réfectoire de M. Sottaz braque ses arcades multiples contre le ciel. La fête sera belle, réussie digne de ses visiteurs, si Jean Rosset daigne l'honorer de sa présence, faisons tous nos vœux pour qu'il y occupe la place d'honneur.

En plus de nos sociétés valaisannes, nous aurons le privilège d'entendre l'excellente Union instrumentale de Bex, dont la réputation n'est plus à faire. Cette société se produira à la cantine et dans un concert qu'elle donnera dimanche à 16 heures au kiosque de musique avec le programme suivant:

1. A l'attaque, marche célèbre, Blankenburg
2. Au pays des Genêts, ouverture, A. Govaert
3. Mosaïque, sur « si j'étais roi », A. Adam
4. Mosaïque, sur « Freischutz », Weber

Remercions l'Union Instrumentale de Bex de son excellente intention de faire profiter de la fête, les personnes qui pour un motif quelconque ne peuvent pas se déplacer. Notre population, nous en sommes persuadés, lui en saura un gré infini.

Pour les amateurs de musique qui pourront aller à la cantine dimanche après-midi, ils jouiront d'un concert ininterrompu. Quarante sociétés grandes et petites se feront entendre de 12 à 18 heures. Il y aura là de quoi satisfaire les plus fervents amateurs d'harmonie, et ce, pour la modique finance d'entrée de Fr. 1.— pour le concert.

Le Comité de presse et publicité.

Appel aux Sous-officiers valaisans

S'il n'est pas rare qu'une fête de baptême de drapeau ait lieu, il est par contre très rare qu'une société de sous-officiers ait l'occasion de baptiser le sien et sauf erreur, ce n'est qu'à Sion et à Brigue qu'eurent lieu semblable cérémonies et cela dans des temps déjà fort reculés.

Le drapeau de l'ancienne Société de sous-officiers de Sion existe toujours, mais dans quel état! Relique vénérable, certes, qui fit tressaillir bien des cœurs patriotes d'autrefois; mais devenu inutilisable aujourd'hui pour la jeune et vaillante société sédunoise qui fait preuve d'une vitalité si réjouissante. L'appel qu'une comité de circonstance fit en faveur de l'achat d'un nouveau drapeau, a trouvé un accueil empressé auprès de nos autorités, du corps des officiers, sous-officiers et de la population sédunoise. M. Joseph Morand notre distingué archéologue cantonal, a bienveillamment prêté son concours et, d'une main fort habile, a tracé le dessin de la nouvelle bannière qui fut artistiquement exécutée comme chacun pourra le remarquer à l'occasion de la cérémonie du baptême, fixée au dimanche 12 juin et dont le programme détaillé sera donné dans un prochain No.

La nouvelle filleule sera fort bien accompagnée à son entrée dans la vie sédunoise; elle a, comme parrain la Société fédérale de sous-officiers, section de Genève, qui à maintes reprises, a montré un bienveillant intérêt aux Sociétés de sous-officiers valaisannes, et comme marraine, l'Harmonie municipale, la grande amie de toutes nos sociétés locales, la vaillante phalange de musiciens sans le concours desquels nulle manifestation ne peut avoir une réussite complète.

Sans anticiper sur le programme de cette fête, nous pouvons annoncer que les plus hautes autorités de l'armée, MM. les officiers ainsi que les autorités cantonale et municipale

y seront conviés. Cette fête du 12 juin sera une véritable journée de sous-officiers, non pas seulement sédunois mais de tout le canton; elle sera une pure manifestation patriotique où se retrouveront tous nos sous-offs. vieux et jeunes du Haut, du Bas comme du Centre du Valais. Un appel chaleureux leur est adressé. Qu'ils ne se laissent pas détourner de ce que le port de l'uniforme est rendu obligatoire dans cette journée, pour apporter par leur présence, à leurs amis, à leurs camarades et collègues leur témoignage de sympathie; qu'ils laissent pour un jour de côté tout souci matériel pour venir vivre dans une atmosphère pleine de pur patriotisme, de camaraderie franche qui repose les cœurs, les fait battre à l'unisson et se retremper un peu dans une agape fraternelle en se remémorant les souvenirs bons et mauvais de la vie des camps durant les longues mobilisations passées. Sociétaires ou non ils seront chaleureusement accueillis. Le comité d'organisation de la journée du 12 juin a bien fait les choses; chacun en rapportera un souvenir durable et vivace.

Debout! amis sous-officiers valaisans de la montagne et de la plaine, accourez de tous côtés; vous, les vieilles barbes vénérables sous vos tuniques bleues et vous, les jeunes grisvert de toutes armes et de tous grades. Venez tous à Sion fraterniser et escorter le nouvel emblème de la grande famille des sous-officiers. Le 12 juin est une fête de sous-officiers au cours de laquelle aura également lieu une assemblée générale. Dans cette assemblée sera exposé le but et l'utilité de la Fédération de sous officiers, la tâche accomplie jusqu'ici et le programme de l'activité future; chacun aura l'occasion, au cours de la discussion, de faire valoir ses opinions et ses vues.

Que les sous-officiers et leurs amis nous consacrent cette journée!

Comité cantonal
Fédération des Soc. S./offs Valais

Chronique sédunoise

„Les Bouffons" au théâtre

La représentation des « Bouffons » la spirituelle comédie de M. Zamacoïs, a attiré dimanche soir au théâtre, une foule de spectateurs. Cette œuvre, couronnée par l'Académie française, est un conte en vers du temps moyennageux des castels, des douces jouvencelles enfermées dans les sévères donjons attendant le prince charmant. C'est d'une originalité et d'une grâce exquises. Les mœurs de l'époque y sont dépeintes sous les couleurs les plus vraies.

Préparée par les soins de M. le professeur Terrier, la pièce a été bien interprétée, malgré les difficultés qu'offre la diction d'un long poème de ce genre. On peut se figurer la grande somme de travail qu'a nécessitée de la part des organisateurs et des acteurs la mise à point de tous ces rôles dont plusieurs comportent des dialogues très étendus.

Les décors, artistiquement brossés par M. A. Sartoretti et la richesse des costumes du temps ont contribué à donner ce grand réalisme que le public a admiré dans la représentation.

Les personnages ont tous été à la hauteur de leur tâche, depuis le vieil intendant Olivier serviteur dévoué à ses maîtres, au Baron de Mautpré, seigneur ruiné, mais toujours fier de ses titres de noblesse; une mention spéciale à l'homme d'armes Vulcano dont les allures de matamore et la voix tonnante ont fait rire franchement l'assistance; Mlle Solange, la douce et ingénue châtelaine, sa demoiselle de compagnie Nicole et les « Bouffons » parmi lesquels deux jeunes seigneurs amoureux de la fille du château, ont eu beaucoup de succès.

Nous pouvons répéter ce que l'écrivain français René Doumic écrivait dans la « Revue des Deux Mondes », après la première représentation des « Bouffons »:

« Cette histoire a charmé tous ceux qui l'ont entendue. On a souligné d'applaudissements les rodomontades du matamore et de rires ironiques sa finale déconfiture. On s'est diverti à des pantalonades variées. Cela est innocent, ingénu et bien à l'usage de la jeunesse. »

Promenade scolaire

La promenade des écoles de la ville de Sion aura lieu demain mardi. Pour la première fois toutes les classes y participeront ensemble, y compris les classes protestantes et l'Ecole de commerce. Le départ s'effectuera par le premier train du matin, direction Martigny de cette localité, nos écoliers iront excursionner à Orsières, Champex. Le soir, à la rentrée, réception à la gare par l'Harmonie municipale, cortège en ville. La population sédunoise est invitée à allumer, au passage de nos enfants, les feux de bengale traditionnels.

Décisions du Conseil municipal

Présidence: M. Kuntschen

Obligations communales. — Il est procédé au tirage au sort des obligations communales. Sont sortis les numéros suivants:

Emprunt 1888: 14 obligations dont les Nos: 220 226 45 200 104 378 27 213 163 384 125 1 167 337.

Emprunt 1901: 10 obligations, dont les Nos: 167 257 149 67 117 250 249 137 465 360.

Emprunt 1906: 23 obligations dont les Nos: 243 539 436 116 331 502 476 507 522 57 194 298 241 410 480 450 71 196 254 85 519 577 423

Service d'auto-camions Sion et Environs. — Il est pris connaissance du projet d'horaire pour le Service d'auto-camions Sion-Ardon et Sion-Agettes. Le Conseil tout en estimant qu'un horaire plus réduit aurait pu suffire aux besoins actuels, s'abstient d'y apporter de modifications. Il signifiera cependant à la Société que la Commune n'assume pas de responsabilité quant aux conséquences financières qui pourraient résulter d'un service aussi complet et comportant des courses aussi nombreuses.

Hôpital régional. — Il est donné lecture d'une communication de M. le Préfet du district de Sion concernant la constitution du Comité d'action pour l'établissement d'un hôpital régional à Sion. La Commune de Sion aurait à assumer le service de chancellerie et à faire l'avance des frais d'étude jusqu'à concurrence de frs. 2500.—. Le Conseil accepte cette condition en prenant acte que le travail de la Commission sera gratuit et que le crédit demandé servirait exclusivement au payement des frais d'études techniques.

Egoût, travail. — Vu les renseignements donnés par le Président au sujet de l'état actuel du chômage, le Conseil décide la continuation des travaux organisés au quartier de Pratifori (extension du réseau d'égoût).

Débits de boissons. — Sur la proposition de la commission des D. B. le Conseil décide le transfert de la Concession du Café du Cheval Blanc au nom de Mme Vve Léon Hugon qui est, par la même occasion, agréée comme tenancière. Finance: frs. 40.—

Denrées alimentaires. — La proposition est faite d'intervenir pour que sur la place de Sion, le prix des denrées alimentaires suive le mouvement de baisse que l'on constate actuellement dans le commerce. Le Bureau est chargé d'examiner la question.

CHRONIQUE AGRICOLE

Juin aux champs

Pendant le cours du mois de juin, les travaux agricoles sont aussi importants que variés. C'est en effet, le temps des premières récoltes que suivent nécessairement les premières façons des cultures suivantes.

On commencera donc, aussitôt la pleine floraison, à faucher les prairies. Trop attendre c'est s'exposer à ce que le foin devienne dur et perde une partie de ses qualités nutritives. Pour les prairies naturelles, toutes les espèces ne fleurissant pas en même temps, on se basera sur celles qui prédominent et dont le fourrage semble devoir être le meilleur.

Avant d'effectuer la fenaison on aura eu soin de passer une sérieuse inspection des locaux qui doivent recevoir la récolte et de les aérer du mieux qu'il sera possible.

En juin, on sèmera encore les sarrasins, on portera le fumier sur les jachères et aussi dans les champs, dont on vient d'enlever les fourrages printaniers et qu'on destine à recevoir des plantes donnant des fourrages verts d'automne ainsi que les colzas d'hiver.

On sarclera les avoines, on buttera les pommes de terre, on ébourgeonnera les mûriers. On s'occupera des drainages et des dessèchements. On cessera l'arrosage des prés.

Le bétail devra être l'objet de soins attentifs. Toutes les bêtes seront mises au vert sur les prairies dont on n'attend pas de regain. Si le pâturage manque d'ombre ou d'abri, les animaux devront être maintenus à l'étable pendant le moment où la chaleur est trop vive; on aura soin de garnir de toiles les ouvertures en s'appliquant toutefois à ne pas gêner l'aération. Quand les bêtes seront au travail, il sera bon de les enduire d'aloès ou de les frictionner avec une décoction de laurier, afin de les préserver des piqûres des mouches dont elles souffrent beaucoup à cette époque.

On enlèvera fréquemment le fumier des étables, écuries et bergeries. On tondra les moutons, on sèvrera les poulains de mars ainsi que les agneaux. On baignera fréquemment les porcs et on les nourrira principalement de trèfle luzerne, féveroles, salades et débris de plantes potagères. On les conduira au pâturage en ayant soin de les mettre à l'abri d'un soleil trop vif.

A la basse-cour, on plumera les oies. On conduira au pâturage les oisons et les dindonneaux. On distribuera aux volailles de la verdure à volonté et on renouvellera au moins une fois chaque jour l'eau des abreuvoirs. On saupoudrera de fleur de soufre ou de poudre de pyrèthre, la paille des pondoirs et les perchoirs. On nettoiera fréquemment le poulailler.

Aux jardins, une recommandation générale est d'arroser très largement.

Au verger, on continue les pincements et la taille en vert; on palisse le pêcher et la vigne; on enlèvera sur les abricotiers et les pêchers les fruits véreux tombés sous les arbres et on brûlera afin de détruire les larves qu'ils renferment.

Pierre Deschamps.

ETRANGER

Un combat contre le prophète Enoch

On mande de Capetown qu'un singulier mouvement, qui a pris le nom d'israélitique, s'est produit dans la région de Queenstown. Ces derniers temps beaucoup d'indigènes s'étaient mis à camper à ciel ouvert, sous la conduite du soi-disant prophète Enoch, sur les terrains d'Eulskets, qui appartiennent à l'Etat. Là, ils avaient commencé à construire divers édifices et refusé d'obéir à tout ordre officiel non approuvé par Enoch, représentant du dieu d'Israël. La résistance a pris une telle tournure que le gouvernement a dû concentrer des troupes dans la région.

Le 25 mai, 800 policiers montés, accompagnés de canons et de mitrailleuses, se sont avancés vers le camp et ont sommé les sectaires de se rendre. Ceux-ci, vêtus de blanc et armés de sabres et de javelots, se sont jetés sur la force publique, qui a répondu en ouvrant le feu. Après un combat meurtrier, les partisans d'Enoch ont été dispersés. Le prophète et son frère ont été capturés. Pendant la lutte, les femmes et les enfants étaient restés en prière, dans le temple. 320 sectaires ont été tués. Trois policiers seulement ont été blessés.

Les troubles en Irlande

Les derniers événements de Dublin ont déterminé le gouvernement anglais à envoyer de nouvelles troupes en Irlande pour rendre plus énergique et rapide toute action militaire. En Irlande se trouvent déjà actuellement 56,000 hommes, et l'on calcule que si la situation ne s'aggrave pas en Egypte et sur le Rhin, 30,000 hommes pourront encore y être envoyés. Le gouvernement est désormais résolu à désarmer définitivement l'Irlande; aucune mesure ne sera épargnée pour atteindre le résultat. En même temps, le gouvernement a décidé de reconstruire sans retard le palais de la douane à Dublin, détruit il y a quelques jours par les sinn-feiners. On calcule que la dépense dépassera un million de sterlings; elle sera mise à la charge de la commune de Dublin.

Mort de M. Vestnitsch

M. Vestnitch, ancien président du conseil et ministre de Yougoslavie est décédé subitement à Paris samedi.

L'aménagement du Rhône

Le journal officiel français publie la loi approuvant des travaux d'aménagement du Rhône de la frontière suisse à la mer, au triple point de vue des forces motrices, de la navigation et des irrigations et autres installations agricoles, et créant les ressources financières correspondantes.

Attentat communiste

Un attentat, que la foule a aussitôt attribué aux communistes, a été commis le 24 à Sofia. On célébrait la fête nationale des saints Cyrille et Méthode. Une pompe extraordinaire avait été déployée à cette occasion, tant à Sofia que dans tout le royaume.

A Sofia, après un Te Deum solennel auquel avaient assisté le roi, les ministres et un grand nombre de personnalités bulgares et étrangères un cortège avait été formé par la jeunesse scolaire, les étudiants et les Sociétés et avait défilé devant le palais en acclamant chaleureusement le roi.

Le roi, en sortant du palais, s'était mêlé aux jeunes gens et avait prononcé un discours.

La cérémonie prenait fin lorsqu'une bombe fut lancée par la fenêtre d'une maison. L'engin tomba au milieu d'un rassemblement d'écoliers et en blessa une dizaine.

La foule exaspérée par ce crime stupide et inutile et l'attribuant aux communistes, s'est portée devant le club de ce parti qui a été incendié et saccagé de fond en comble avant que la police ait pu maîtriser la fureur populaire.

L'auteur de l'attentat a réussi à échapper aux poursuites. Jusqu'à présent les recherches ont été sans résultat.

DERNIERE HEURE

Un président de république arrêté pour vol

PARIS, 29. — Sur l'ordre du gouvernement de Pékin Sun-Yat-Sen, récemment élu président de la République chinoise a été arrêté pour vol.

La question de Fiume

PARIS, 29. — Le correspondant du « Petit Parisien » dit que le bruit court à Trieste que l'Italie et la Yougoslavie seraient disposées à envisager un nouvel accord sur la question de Fiume, modifiant le traité de Rapallo. Il s'agirait d'amener Fiume à l'Italie contre la cession de Port-Baros à la Yougoslavie. Cette proposition émanerait du parlement de Belgrade et rencontrerait un accueil favorable du comte Sforza, ministre italien des affaires étrangères. L'accord devrait se faire d'ici à la fin du mois de mai.

Le correspondant ajoute que le député Riccar premier délégué yougo-slave à la conférence de Rome est parti pour Belsgrade, appelé par son gouvernement.

Fonctionnaires postaux

GENEVE, 29. — La 28me assemblée de délégués de l'Union suisse des fonctionnaires des postes, réunie à Genève, a approuvé à l'unanimité les requêtes soumises aux autorités compétentes concernant la nouvelle réglementation des traitements. Elle a résolu de demander son admission à l'Internationale des P. T. T. et a également décidé d'introduire le versement d'une cotisation régulière équivalente à 1% afin d'assurer le sort des veuves et des orphelins qui ne sont pas au bénéfice des dispositions de la caisse d'assurance de la Confédération.

L'assemblée a approuvé la création d'une grande organisation groupant les associations du personnel de l'administration fédérale (abstraction faite des C. F. F.) ainsi que la fusion des secrétaires et des organisations de ces groupements.

Cette question doit encore être mise à la consultation générale. Lucerne a été désigné pour être le siège permanent de l'Union.

Le premier versement

PARIS, 29. — Le paiement du premier milliard de mark-or par l'Allemagne a eu pour conséquence d'amener aux bourses de Paris, Londres et Berlin une hausse du dollar.

La grève à Christiania

CHRISTIANA, 29. — Plusieurs des groupements corporatifs participent à la grève ont invité l'organisation nationale à faire entrer le personnel des postes et des chemins de fer dans le mouvement dans un délai de quatre heures.

Le « Aftenposten » doute que l'organisation nationale a répondu à cette invite; il ne croit pas non plus que les organisations démocrates suivent, le cas échéant, le mot d'ordre lancé.

Monsieur EGGS Félix à Granges, les familles parentes remercient bien sincèrement toutes les nombreuses personnes qui leur ont donné le témoignage de leur sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Une entente cordiale: Des amandes et du miel dans du chocolat au lait (Toblerone)

WILLS' FLAG CIGARETTES
30 Cts. POUR DIX

CHANGE A VUE

Communiqué par la
Banque Cantonale du Valais
(Sans engagement)
30 mai 1921

	demande	offre
Paris	47.—	49.—
Berlin	9.—	9.40
Milan	29.—	31.—
Londres	22.—	22.40
New-York	5.50	5.70
Vienne	1.30	1.50
Bruxelles	46.80	48.20

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» N° 6

L'INFANTE

La fille des seigneurs de Llar, vaquait avec et sa sœur aux besognes les moins rebutantes. Puis, après dix heures, dans le cabinet de son père, elle prenait sa leçon de français avec le Père Tautavel, savant jésuite qui remplissait les fonctions de vicaire auprès du curé de Villefranche. Don Carlos de Llar qui savait à peine quelques mots de français, avait voulu que sa fille aînée connût la langue des vainqueurs: cela pouvait être utile plus tard. Sa mère nourrice, la grosse Judille, qui était Languedocienne, lui en avait appris les premiers rudiments. Mais les leçons d'un savant jésuite n'étaient pas de trop pour lui faire perdre ses défauts de prononciation et pour suppléer aux lacunes de son instruction fort négligée pendant sa première jeunesse. Inès s'y plaisait fort. Ces entretiens avec le père Tautavel, esprit disert et poli, étaient après la messe du matin, le meilleur moment de sa journée.

Le soir, elle assistait invariablement à la « tertulia » de sa tante Gracia, laquelle habitait la plus imposante maison de Villefranche. La jeune fille s'y ennuyait, il est vrai, avec constance, mais elle s'y ennuyait parce qu'elle ne rencontrait là que des gens d'âge, toujours les mêmes, dont la conversation tournait dans le même cercle. Régulièrement, dès 4 heures, on y voyait apparaître l'un après l'autre don Gaudérique de Junci, le prieur, Mossen Jordi le vieux curé podagre de la paroisse, En'Fort terrible médecin, qui saignait à blanc toute la région; don Francisco Soler, le consul en second; et, de temps en temps, un personnage au regard inquiétant, Pierre Coromine, le viguier de Villefranche. Comme tous ces gens-là ne parlaient que le catalan, Inès avait peur de perdre au milieu d'eux, le beau français du Père Tautavel. Cependant, elle venait tous les jours à la « tertulia » de sa tante, parce que c'était une chose qui se devait, et qui lui valait la considération des siens et de toute la petite ville.

Assise à l'écart sur un coussin, indifférente aux propos échangés, elle jouait du crochet, et, tandis qu'elle rêvait, silencieuse dans son coin, des dentelles merveilleuses naissaient sous ses doigts agiles.

A quoi rêvait-elle?.. Elle songeait mélancoliquement à son abandon. Celui qui la soutenait et l'encourageait n'était pas là. Que faisait son frère François? Combien durerait son absence? Tante Gracia, interrogée à ce sujet se montrait, comme toujours réticente et ambiguë. Elle parlait vaguement d'un voyage d'affaires à Barcelone, d'un héritage que le jeune officier serait allé recueillir là-bas. Mais l'ingénue devinait bien que donya Gracia lui cachait la vérité et elle s'en attristait.. C'était un sentiment profond, tout simple et tout virginal que cet amour d'Inès pour son frère. Ils se comprenaient comme deux êtres de la même race. Et d'abord, ils se ressemblaient: ils étaient blonds, élégants et affinés de structure comme de visage. Les autres enfants de Carlos et d'Anna de Llar paraissaient être d'une famille différente, d'une ligne épaisse et brutale, aux durs cheveux châtains et presque noirs. Inès et François s'entretenaient entre eux de choses qui n'intéressaient point leur entourage. Et la jeune fille ne doutait pas que son frère ne fut promis aux destinées les plus hautes. Naïvement, elle tournait vers lui son cœur qu'elle ne savait encore à qui donner.

Ses entretiens avec François lui faisaient trouver plus médiocres ou plus vulgaires les habituelles préoccupations de ses parents. Sa mère avait été autrefois le type de la ménagère catalane dans toute sa robuste santé. Maintenant, après tant de maternités inutiles (elle avait perdu huit enfants en bas âge) et bien qu'elle fut encore d'un embonpoint considérable elle semblait usée et comme à bout de souffle. Sa pesanteur de chair, la lenteur de son esprit la faisaient surnommer « la Balourde » par les mauvaises gens de Villefranche. Cependant elle ne cessait de bougonner et de rabrouer ses filles, mais sans conviction, pour ainsi dire automatiquement et parce que, dans son idée une bonne mère de famille doit être redoutable à son mari comme à ses enfants.

Quant au père d'Inès, le vieux Carlos, après tant de déboires et de si longues épreuves, il n'aspirait plus qu'au repos. Le soin de son infirmité l'occupait tout entier. Il était sans cesse en consultation avec En'Fort, le médecin de l'endroit. C'était l'exilé enfin rentré dans son pays et qui n'aspire plus qu'à mourir en paix dans son lit. A Villefranche, dans l'antique maison du Portalet, la maison des pareurs et des marchands de moutons ses ancêtres, il se retrouvait uniquement l'homme de sa terre qui n'est que de sa terre et qui ne veut rien connaître du dehors. Par quelle contradiction dérisoire, les circonstances et la politique avaient-elles conduit ce pur Catalan à se déclarer farouchement Espagnol? Il en avait souffert. Et voici que maintenant, par une contradiction plus cruelle, il était obligé de feindre des sentiments français. On en jasait dans Villefranche. On accusait Carlos de Llar de ménager les nouveaux maîtres par ambition personnelle. En réalité, il ne songeait qu'à sauver son fils, qui conspirait en ce moment contre la France. Il fallait détourner de lui les soupçons. D'avance il était sûr que les conjurés couraient à un échec, et, plus que jamais, il désapprouvait le complot. Mais, par point d'honneur, il se voyait forcé de marcher avec son fils. C'est pour lui qu'il flattait les autorités militaires de Villefranche. Cette duplicité involontaire pesait lourdement sur la conscience du vieux gentilhomme. Il s'en attristait. Son humeur s'aigrissait, et il ne se passait pas de jour que ces dispositions chagrines n'amenassent quelque scène domestique.

Une voix quinteuse, des sourcils toujours froncés, voilà ce que Carlos de Llar représentait pour sa fille. Celle-ci, sans nulle communication avec ses parents, en avait encore moins avec Hermance, sa sœur cadette, Mancia comme on l'appelait — outre qu'elle était naturellement laide, — traversait alors les disgrâces de l'âge ingrat, ce qui ne contribuait point à embellir son caractère. Ame paysanne, à la fois retorse et bornée, elle détestait sa sœur, d'abord à cause de sa beauté, puis pour une foule de motifs, plus extraordinaires ou plus futiles les uns que les autres; parce qu'Inès prenait des leçons de français avec le père Tautavel et qu'il n'était point question de lui en faire prendre à elle — parce que les gens de Villefranche appelaient Inès « la petite Infante » alors que, elle, Mancia ils l'avaient surnommée « la négresse », — enfin pour tout et pour rien. Les autres jeunes filles marquaient à l'égard d'Inès une aversion pareille à celle de sa sœur, et sans doute pour des raisons analogues. D'ailleurs, les principales familles du lieu, — les Tord, les Solanell les Reverter — faisaient grise mine à Carlos de Llar et à tous les siens. On considérait comme des intrus ces exilés, revenus au pays après vingt ans d'absence. Les mêmes gens qui s'entredéchiraient avec toute la méchanceté du petit esprit local, se trouvaient d'accord pour censurer et pour tenir à l'écart ces vagabonds qui n'étaient plus de la paroisse..

Inès songeait à tout cela, chez sa tante Gracia, dans le recoin où elle tissait ses merveilleuses dentelles, tandis que discourait don Gaudérique de Junci, ou don Francisco Soler, le consul en second. Elle avait beau chercher, elle ne voyait d'autre expédient pour en finir avec une telle vie, que de devenir comtesse de Darnyus. Ce mariage avec le jeune fat, don Esteban, était même, comme le lui répétait sa tante, une aubaine inespérée pour une jeune fille pauvre comme elle. Hélas! cette pauvreté de ses parents, Inès qui tenait les comptes du ménage, la connaissait trop bien! Même aux plus beaux temps la seigneurie de Llar n'avait jamais produit de bien gros revenus. Maintenant que les campagnes étaient dévastées par la guerre, que les paysans cachaient leurs écus comme leur lard et leur farine, c'était encore pis. Il fallait entretenir une famille avec quatre cents livres par an que rapportaient les communaux de Llar les droits de juridiction et quelques autres censives. A Thuès, on possédait bien un moulin et un cabaret, mais les tenanciers se déclaraient quittes en offrant au seigneur deux livres de truites et deux chapons à Noël et à

Dépuratif du Sang

Un bon dépuratif pris au moment propice n'a pas seulement **guéri de nombreux malades** mais ce qui vaut bien plus encore **il prévient la plupart des maladies.** Il est évident que le sang, ce fluide si important pour la vie et le bien-être, ne peut remplir ses multitudes fonctions dans l'organisme que s'il est en parfait état.

La Salsepareille Américaine MORIN

qui a toutes les vertus d'un dépuratif et en même temps d'un fortifiant, est très connue par sa puissance curative, contre toutes les maladies provenant d'un **vice du sang tel que boutons, rougeurs, dartres, eczémas affections scrofuleuses, rhumatisme,** irrégularité du **sang**, etc.

Il est dans l'intérêt de chacun, bien portant ou malade, de faire régulièrement une cure de

Salsepareille Américaine MORIN

qui se vend dans toutes les pharmacies

au prix de: le flacon 1/4 de litre fr. 3.50. Le 1/2 litre fr. 5.50 et le litre env. (cure complète) fr. 9.—

Si vous ne trouvez pas la **Salsepareille Américaine MORIN** chez votre pharmacien habituel, adressez-vous à nos dépositaires:

pour Sion: Pharmacies Allet, de Torrenté, Zimmermann;
pour Martigny: Pharmacies Morand et Lovey;
pour Monthey: Pharmacies Carraux et Puippe;
pour St-Maurice: Pharmacie Rey ou à la

GRANDE PHARMACIE DE LA PALUD
anciennement MORIN & Cie, LAUSANNE

qui vous l'enverra par retour du courrier et franco de port
Exiger Salsepareille Américaine Morin
! Eviter les contrefaçons !

Le KRISIT nettoie bien, brillante tout, Il est indispensable dans chaque maison.

Maladies urinaires
VESSIE REINS

Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, obésité, goître, timidité, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Rhône 6303, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr. Williams, de Londres.

Fabr. de Fourneaux
Sursee
Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit
Succ. Lausanne
4 Place de la Riponne

Représentant J.B. Sauthier fils Sion

NOUVEAUTE!

RASOIR DE SURETE américain genre Gilette, garanti, impossible de se couper et rase finesse extrême, nickelé, 1 lame, fr. 2.95, argenté, 1 lame fr. 3.95; double argenture, fr. 4.95; 6 lames, fr. 5.— et 6.50; 12 lames, fr. 6.50 et 8.50, soigné, fr. 11.50.

Mulcuto fr. 7.50, Globe-Trotter à 2 lames, fr. 12.50. Véritable Gilette, Apollo, Auto-Strop à 24 tranchants, fr. 25.—. Lames de rechange depuis 30 centimes. Réparations et aiguisages en tous genres. — Demandez le nouveau catalogue 1921.

L. Ischy, fab. Payerne

IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	» AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums »	» » » Circulaires
Enveloppes » » »	» » » Faire-part
Registres » » »	» » » Tableaux
Chèques - Traites	Cartes de Visite
Brochures » » »	Etiquettes de vins
Prix-courants » »	» » Travaux » »
Menus - Volumes	pr. administrations
» » » etc. » » »	» » » etc. » » »

Travail prompt et soigné

:- PRIX TRÈS MODÉRÉS -:

Cidre

Première qualité
au-dessus de 600 litres 0.25 cts.
au-dessous de 600 litres 0.30 cts.
Fûts prêtés

CIDRERIE DU CREUSET, SION

MALADIES DE LA FEMME

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, les Fibromes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence.

Au moment du Retour d'Age, la Femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Prix: la boîte pilules 5 fr., le flacon liquide 6 fr.

Tout flacon vendu en Suisse doit être revêtu d'une bande spéciale à filet rouge portant le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. Dumontier.

La Terre Vaudoise

Organe de la Société vaudoise d'Agriculture et de Viticulture
paraissant tous les samedis à Lausanne
a un tirage justifié de 15000 exemplaires
et les annonces suisses coûtent
☞ 35 ct. la ligne seulement

Commerçants!
Utilisez cet excellent organe campagnard vaudois, vous en serez satisfaits

Le paon blanc

— Que vous n'ajoutiez pas foi à certaines superstitions soit!... Vous n'avez jamais vécu que dans un pays où toutes les forces sont connues, cataloguées, réglementées, où tous les vieux scepticismes ont régné tour à tour empiétant sur le royaume de l'Inconnu et détrônant le surnaturel... Moi, hélas! j'ai des raisons de douter, d'être plus incertaine que vous!

— Une histoire... racontez!.

Janine Lurdat, hésita une seconde, abaissa ses paupières et son visage mat et froid s'assombrit.

— Si vous voulez... mais c'est une histoire lamentable....

Il y a... dix ans de cela. J'avais épousé Jacques Lurdat, qui venait d'obtenir son second galon et d'être désigné pour l'Indochine. Trois mois après, nous nous installions dans notre premier poste: Tong-Lyp, un village perdu dans la brousse tonkinoise.

Chaque matin, nous allions, Jacques et moi, faire une longue promenade à cheval, au hasard, devant nous... C'est ainsi qu'un jour nous nous perdîmes au cœur de la forêt. Nous suivions un sentier étroit. Jacques me précédait, essayant de s'orienter vers le Sud, où devait se trouver Long-Typ. Brusquement, il immobilisa son cheval. Devant nous une clairière étrange s'arrondissait, au milieu de laquelle s'érigeait une minuscule pagode, verdie de lichens, rongée de mousse, usée par le temps et semblable à une vieille relique abandonnée. Comme nous la regardions de loin avec curiosité, la voix grêle d'un gong monta parmi le silence et sur le seuil du temple, devant l'écran où se cabrait une chimère griffue, un étrange cortège apparut: un vieil homme, courbé, perclus, boitillant, vêtu d'oripeaux chatoyants et précédé par trois fillettes aveugles qui battaient sur le tam-tam un roulement monotone et triste. Le bonze, immobile et digne, nous regardait venir. Quand nous fûmes à quelques pas de lui, il s'inclina très bas en un « lai » respectueux. Lorsqu'il se redressa, je jetai un cri:

— Regarde, Jacques!

De la pointe de ma cravache, je lui montrai, entre les bras du bonhomme un magnifique paon blanc.

Le bonze, voyant que nous examinions l'oiseau se recula avec brusquerie et déclara:

— Ong Macoul!... (Mauvais génie).

Contre la poitrine du vieillard, le paon, se débattant, formait une tache lumineuse et, de temps à autre, son cri perçant vibrait le silence trouble....

— Oh! Jacques, ne pourriez-vous pas l'acheter?

Jacques déjà sautait à bas de son cheval et questionnait le bonze. Aux premiers mots, le bonhomme eut un haut-le-corps. En même temps, il baragouinait quelques mots précipités.

— Que dit-il? demandai-je.

— Des sornettes... la bête est condamnée, elle est blanche, signe de deuil et de mort pour les Annamites... La vérité est qu'il veut me forcer à y mettre le prix.

Il se tourna vers le vieillard et offrit:

— Deux piastres? non? cinq... sept..,, allons dix piastres, dernier prix....

Le bonhomme tourna la tête et resta un long moment silencieux. Puis le visage ramené vers nous, il me fixa d'un long regard aigu, profond où flottaient toutes sortes de sentiments et qui me mit, je ne sais pourquoin, un bref frisson au long de la nuque. Se décidant soudain, il déclara:

— Prends-le, mais, je te le dis, la mort est désormais en marche vers toi...

— Oui, oui... voilà tes dix piastres, vieux bandit!

Et, guidés par le bonhomme, nous partîmes emportant l'oiseau.

Le lendemain, Ong-Macoul, familiarisé, se promenait à travers notre vieille maison annamite.

...Et ce fut l'hiver Jacques reçut l'ordre de prendre le commandement d'une petite troupe de miliciens chargée d'une opération de police contre une bande de pirates apparue sur la frontière. Il partit, et les jours s'égrenèrent un à un, sous un ciel brouillé de nuages et cendré de « crachin ». L'absence de Jacques se prolongeait.

Je lisais ce soir-là, accoudée sur mon oreiller, lorsqu'un singulier bruit attira mon attention; c'était, contre la vitre de ma fenêtre, un heurt clair, un tac... tac, tac, bref et répété; je tendis l'oreille intriguée. Il y eut un long silence que peupla seul le ruissellement continu de la pluie, dehors — et de nouveau le tac, tac, tac se fit entendre plus bref, plus rapide. Je me levai et marchant vers la fenêtre, je l'ouvris violemment... Rien! Il n'y avait rien que l'immense nuit noire cerclant la maison. Je me recouchai et, lasse, je finis par m'endormir. Mais, à l'aube je fus réveillée par le même appel qui, la veille m'avait si fort intriguée. Je dis « l'appel », car c'en était un, si saccadé et si plein d'insistance que je sautai de mon lit et sans prendre la peine de me couvrir, je courus vers le bruit mystérieux. A travers la chambre, une demi-lueur flottait; les vitres, que bleuissait l'aube naissance, luisaient dans la pénombre. Quand j'arrivai à la fenêtre, il me sembla distinguer, sur le ciel pâli une blancheur qui s'élevait et se perdait parmi l'ombre encore flottante de la nuit. Ce fut très fugitif et très vague, comme une de ces visions de demi-rêve que l'on éprouve les matins où l'on a mal dormi...

A midi, lorsque je descendis pour le déjeuner, le boy effaré m'annonça que Ong-Macoul avait disparu et que, malgré toutes ses recherches aux environs, il lui avait été impossible de le retrouver. Mais comme en même temps, il me remettait une lettre de Jacques que le courrier venait d'apporter, je négligeai cette disparition qui, à un autre moment, m'eut sans doute affectée pour m'absorber dans la chère lettre attendue depuis deux mois...

Lorsque je l'eus terminée, je ne songeai plus du tout à Ong-Macoul; j'étais toute à l'allégresse du retour de Jacques. Il m'annonçait, en effet que sa campagne était sur le point de s'achever et qu'il serait au logis dans moins d'une semaine...

Pourtant, malgré tout, il y avait au fond de moi un étrange et inexplicable malaise!... et les jours qui suivirent ne firent qu'accentuer ce sentiment. Chaque matin, à l'aube, en effet l'appel clair retentissait contre la vitre de ma chambre et m'éveillait — chaque matin, l'appel m'attirait, criait vers moi, invisible et mystérieux, plus pressant, plus impératif et plus brusque...

Je vécus ainsi d'étranges heures — jusqu'à la plus étrange de toutes... C'était la quatrième nuit après que j'eus reçu la lettre de Jacques Le ciel, par exception était tiède et lumineux, tissé de lune, semé d'étoiles. Il était tard, les boys dormaient, je lisais sous la vérandah. Brusquement l'« appel » mystérieux — « mon appel » — me fit lever la tête et, droit devant moi, sous mon regard, j'aperçus un groupe étrange au milieu de la cour: le vieux bonze de la montagne, entouré des trois fillettes aveugles qui me saluaient.

Ils étaient tous vêtus de blanc. Le vieillard s'avança d'un pas, se pencha et sur la margelle de la fontaine que la lune pâlissait, il déposa le corps de Ong-Macoul. Le grand oiseau gisait les ailes étendues, la tête pendante et roide...

Je me levai et descendis vers la cour. Tandis que j'avançais, le groupe étrange reculait, s'enfonçait dans le lointain, et mon regard, invinciblement attiré, le suivit ainsi jusqu'à ce qu'il disparut dans l'ombre opaque d'un massif de bambous, auprès de la petite porte qui s'ouvrait sur la campagne. Je m'arrêtai.. plus rien J'étais tout près de la fontaine — là non plus.., rien. Du corps de Ong-Macoul, que j'avais distinctement aperçu quelques instants plus tôt, pas la moindre trace.

Tout cela n'était donc qu'une vision?...

Un frisson me secoua. J'avais les mains glacées, le front moite. Je courus me mettre au lit, tremblante de fièvre. La nuit se traîna longue et morne, hachée de cauchemars, coupée de réveils en sursaut.

Lorsque je m'éveillai, très tard, le lendemain ce fut pour apprendre la mort de Jacques, blessé mortellement quatre jours plus tôt, en pleine nuit, sur le bord d'un arroyo, et mort après une longue et terrible agonie... En même temps qu'on m'apportait la lugubre nouvelle, le boy entrait dans le salon où j'étais, et déposait devant moi le cadavre de Ong-Macoul — son cadavre merveilleux et sans tache — qu'il avait trouvé devant la petite porte.

Pâques. En somme, c'était le mari de donya Gracia qui, avec sa métairie de Colomar, faisait vivre, en plus de sa femme, son beau-frère ruiné. Sans lui, on n'aurait même pas eu de bois pour cuire le pain!..

Mais à quoi bon remuer ces pensées chagrines, puisque c'était toujours pour aboutir à la même conclusion: le mariage inévitable avec don Esteban de Darnyus. Inès, dans ce qu'elle appelait son malheur se félicitait pourtant de ce que les difficultés du voyage, avec ces allées et venues continuelles de troupes, rendissent impossibles les visites du jeune homme à Villefranche. Il se dédommageait par tout un débordement épistolaire. Chaque semaine, le père de Bépas, Tony Ribell le «traginer», apportait sur son âne des épîtres en prose et en vers, des stances à Inès, qui se terminaient par des traits comme celui-ci:

Beauté, je vais mourir si je tarde à vous voir!

Donya Gracia se délectait à lire à haute voix ces élucubrations auxquelles sa nièce ne savait que répondre. C'était la bonne dame qui s'en chargeait pour Inès. Les deux correspondants se piquaient au jeu, faisaient assaut de pointes et de métaphores langoureuses. Et tante Gracia ne sut jamais que l'amoureux en l'air, dont elle parlait de couronner la flamme, n'était autre que le vénérable archidiacre du Valespir, Mossen Galcerand qui était poète à ses heures et qui prêtait sa plume à ce nigaud d'Estéban. Bépa, pour qui sa maîtresse n'avait pas de secrets, se moquait fort de ces déclarations platoniques. Elle disait à Inès:

— Tout cela, mademoiselle ce sont des chansons!

Et quand son père arrivait à Villefranche avec son âne portant à la fois des légumes et les poétiques messages de don Esteban, elle s'écriait, en tapant dans ses mains et en singeant une joie délirante:

— Ag! ah! Voici encore des chansons de votre « pollo »!

Cependant, ces vers d'amour si ridicules fussent-ils, ne laissaient pas d'émouvoir l'imagination d'Inès, avec leurs floraisons de lis et de roses, leurs étalages d'émail de corail de saphirs et de diamants. Elle en était toute troublée et, plus que jamais elle se consumait en rêveries autour d'une image fuyante de fiancé, qui n'était pas don Esteban.

Un matin de juillet, vers midi comme il faisait très chaud, elle voulut accompagner Bépa à la fontaine, — une fontaine dont l'eau était si glacée qu'on ne pouvait en boire qu'en été, et qui se trouvait sous l'escarpe du rempart, près de la Porte de France. D'ordinaire, c'était Maïcia qui accompagnait la servante; mais ce matin-là, Inès mue par un soudain caprice, s'empara du « pourrou » de terre vernissée, et, la tête simplement couverte d'un mouchoir à la mode du pays, elle suivit Bépa qui s'en allait à la fontaine.

Les mœurs de ce temps-là avaient de ces incohérences. Une fille de la qualité d'Inès n'aurait pas osé se montrer dans les rues, ou même à la fenêtre, sans être voilée, mais on admettait que, pour aider la servante, elle allât à la fontaine avec le visage découvert.

Lorsque les deux jeunes filles y arrivèrent, elles aperçurent, auprès du bassin, une bande d'autres jeunes filles qui, la cruche à la main, attendaient leur tour. Leurs amoureux étaient là, ils plaisantaient avec elles. Dès que les gars en espadrilles aperçurent la chambrière d'Inès, qui dévalait avec sa maîtresse, par le sentier des fortifications, ils se mirent à chanter, sur un ton moqueur, le refrain populaire du Roussillon:

Ahont es la Bépa
Que ne trégui tant?
— Es à la rivera,
Renta l'devantal..

(Où est la Bépa, — qu'elle tarde tant?
Elle est à la rivière, — à laver son tablier!)

Ils en voulaient depuis longtemps à cette fille effrontée, à cause de ses coquetteries avec Brindamour — un « gavatche », un campvolant venu on ne savait d'où. Tandis qu'elle remplissait les gargoulettes d'argile, ils la criblèrent de brocards et de mots grossiers, sans nul égard pour Inès, dont ils n'avaient d'ailleurs jamais vu la figure.. Celle-ci, affolée, saisit son « pourrou » rempli et s'enfuit à toute vitesse, traînant assez loin derrière elle sa compagne qui somme toute, ne trouvait pas si désagréable ces familiarités un peu vives. Brusquement, Bépa se retourna vers les gars et leur tira la langue. Ce fut une huée. Les garnements se précipitèrent à la poursuite des deux jeunes filles, en reprenant de plus belle:

— Es à la rivera,
Renta l'devantal..

Sur le pont-levis, Inès, haletante la jupe éclaboussée par l'eau du « pourrou », se heurta contre un officier à la mine joviale et épanouie:

— Tudieu?.. C'est vous, ma belle infante?

Elle reconnut le capitaine Courté, celui-là même qui, l'autre jour, à Vinça était intervenu en faveur de la famille de Llar, retenue par un enseigne de chevau-légers. Elle était toute décontenancée de se trouver devant lui en cet équipage. Le militaire, goguenard, prétendit l'aider à porter son « pourrou ». Malgré sa résistance, il le lui prit des mains et il l'escorta jusqu'au logis du Portalet, en la bombardant de galanteries soldatesques. Inès, éperdue de honte ne desserrait pas les dents. Quand ils furent devant le portail de la maison, elle reprit le « pourrou », et toujours sans mot dire, elle fit au soudard ahuri, une grande révérence de cour. Béant de stupeur, devant la dignité hautaine de la jeune fille et la pompe du geste, il écarquillait les yeux, mais elle avait disparu dans le vestibule..

Cet incident passa presque inaperçu dans le calme plat de la méridienne; les rues étaient désertes, les gens dînaient. Cependant, il en revint quelque chose à donya Gracia, qui tança sévèrement sa nièce. Inès en conclut qu'elle devait fuir jusqu'aux regards des officiers français. Et voilà que quelques jours plus tard, à sa grande surprise, tante Gracia, usant de mille circonlocutions, lui intima qu'après tout on pouvait être polie sans renier ses sentiments. Bref elle lui conseilla, dans l'intérêt de la famille, de ne pas faire trop mauvais visage à ces messieurs. A la suite de cela, don Carlos de Llar eut de longs entretiens avec sa belle-sœur. Inès s'ingéniait vainement à deviner de quoi il s'agissait. Le résultat de ces conférences fut un événement qui bouleversa Villefranche et qui acheva de déconcerter toutes les conjectures de la jeune fille.

Depuis son retour dans sa ville natale, don Carlos, par politique, avait toujours ménagé le lieutenant de roi, commandant de la place. De même, qu'il entretenait les meilleurs rapports avec M. de Fisica, l'officier chargé de ces fonctions, il tenait à nouer des relations avec M. de Parlan, son remplaçant intérimaire. Or, donya Gracia ayant appris que celui-ci cherchait une salle de réunion pour les officiers, — le cabaret du « Cœur Volant » étant par trop sordide et mal commode, — elle engagea son beau-frère à offrir à M. de Parlan sa salle de réception du premier étage, laquelle était habituellement inoccupée. Il n'y avait rien de mieux dans Villefranche. Le lieutenant de roi accepta d'enthousiasme.

Inès, réfléchissant sur ce fait extraordinaire et sur les propos de sa tante, ne manqua pas d'y voir une corrélation avec l'incident de la fontaine. Et, d'autre part, Courté qui se livrait aux mêmes réflexions, en tira les conséquences les plus flatteuses pour sa personne. Il se persuada que si Carlos de Llar ouvrait aux militaires sa propre maison, c'était afin de lui ménager, à lui Courté, des occasions de rencontre avec sa fille. Tout Villefranche interpréta les intentions du bonhomme dans le même sens que le capitaine. Ce fut un beau scandale dans la petite ville. Le scandale augmenta encore lorsqu'on sut que, décidément tous les jours après la sieste, messieurs les officiers montaient chez Carlos de Llar pour boire et fumer — on dit bientôt: pour faire des orgies. Comment en douter? On voyait Gentil, le petit paysan qui soignait la mule de don Carlos et le cheval de François, courir continuellement du logis du Portalet à une taverne du faubourg, d'où il rapportait des brocs de vin et du tabac d'Espagne. On sut enfin que le vieillard n'avait pas honte de présider ces débauches.

(A suivre)